

**Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire**

Délibération du Comité syndical  
Séance du 25 juin 2019

Cosy / n° 43 / 2019

**Subventions au titre du FIPEE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 25 juin à 9 h 30, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le 14 juin 2019, s'est réuni en séance ordinaire, au siège du syndicat, 9 route de la Confluence, ZAC de Beuzon à Écouflant (49000), sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY, président.

M. Pierre VERNOT a été nommé secrétaire de séance.

Sur les 54 membres en exercice, étaient présents 30 membres, à savoir :

MEMBRES	DÉSIGNÉ(E) PAR	CIRCONSCRIPTION	PRÉSENT(E)	EXCUSÉ(E)
BADEAU Cyril	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	×	
BOISNEAU Jean-Paul	LA SEGUINIÈRE	CHOLETAIS (AGGLOMERATION DU CHOLETAIS)	×	
BOLO Philippe	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		×
BONNIN Jean-Michel	MONTREUIL BELLAY	SAUMUR LOIRE DVLPT (SAUMUR VAL DE LOIRE)		×
BOUCHER Yves	BRAIN SUR ALLONNES	SAUMUR LOIRE DVLPT (SAUMUR VAL DE LOIRE)	×	
BROSSELIÈRE Pierre	LOIRE AUBANCE	LOIRE AUBANCE (LOIRE LAYON AUBANCE)		×
CAILLEAU Marc	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		×
CHALET Daniel	CC REGION DU LION D'ANGERS	LE LION D'ANGERS (VALLEES DU HAUT ANJOU)	×	
CHESNEAU André	LES HAUTS D'ANJOU	HAUT ANJOU (VALLEES DU HAUT ANJOU)	×	
CHIMIER Denis	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		×
CHUPIN Camille	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	×	
DAILLEUX-ROMAGON Dominique	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	×	
DAVY Jean-Luc	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	LES PORTES DE L'ANJOU (ANJOU LOIR ET SARTHE)	×	
DENIS Adrien	NOYANT VILLAGES	CANTON DE NOYANT (BAUGEOIS VALLEES)	×	
DENIS Michel	BREZE	SAUMUR LOIRE DVLPT (SAUMUR VAL DE LOIRE)	×	
DESOEUVRE Robert	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		×
DUPERRAY Guy	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	×	
DUPONT Hubert	LE MAY SUR EVRE	CHOLETAIS (AGGLOMERATION DU CHOLETAIS)	×	
GALON Joseph	SEGRE EN ANJOU BLEU	CANTON DE SEGRE (ANJOU BLEU COMMUNAUTE)		×
GELINEAU Jackie	AGGLOMERATION DU CHOLETAIS	CHOLETAIS (AGGLOMERATION DU CHOLETAIS)		×
GOUBEAULT Jean-Pierre	TERRANJOU	COTEAUX DU LAYON (LOIRE LAYON AUBANCE)		×

MEMBRES	DÉSIGNÉ(E) PAR	CIRCONSCRIPTION	PRÉSENT(E)	EXCUSÉ(E)
GUEGAN Yann	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	X	
HEIBLE Gabriel	CC LOIR ET SARTHE	LOIR ET SARTHE (ANJOU LOIR ET SARTHE)		X
HONORÉ Marie-Christine	CANDE	CANTON DE CANDE (ANJOU BLEU COMMUNAUTE)	X	
HUCHON Pierre	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		X
JEANNETEAU Annick	CHOLET	CHOLETAIS (AGGLOMERATION DU CHOLETAIS)	X	
LEFORT Alain, suppléant GELINEAU J.	CC REGION DE DOUE EN ANJOU	DOUE LA FONTAINE (SAUMUR VAL DE LOIRE)	X	
LEPETIT Dominique	SAINT GERMAIN DES PRÉS	LOIRE LAYON (LOIRE LAYON AUBANCE)		X
MAILLET Christian	MAUGES SUR LOIRE	MAUGES COMMUNAUTE (CA MAUGES COMMUNAUTE)		X
MANCEAU Paul	SEVREMOINE	MAUGES COMMUNAUTE (CA MAUGES COMMUNAUTE)		X
MARCHAND Gérard	BAUGE EN ANJOU	CANTON DE BAUGE (BAUGEOIS VALLEES)	X	
MARTIN Jean-Pierre	CORZE	LOIR (ANJOU LOIR ET SARTHE)	X	
MARY Jean Michel	BEAUPREAU EN MAUGES	MAUGES COMMUNAUTE (CA MAUGES COMMUNAUTE)	X	
MENANTEAU Joseph	CHEMILLE EN ANJOU	MAUGES COMMUNAUTE (CA MAUGES COMMUNAUTE)	X	
MIGNOT Eric	CC LOIRE LONGUE	LOIRE LONGUE (SAUMUR VAL DE LOIRE)	X	
MOISAN Gérard	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		X
MOREAU Jean-Pierre	OREE D'ANJOU	MAUGES COMMUNAUTE (CA MAUGES COMMUNAUTE)	X	
PAVAGEAU Frédéric	AGGLOMERATION DU CHOLETAIS	CHOLETAIS (AGGLOMERATION DU CHOLETAIS)		X
PIERROIS Benoît	LYS-HAUT-LAYON	VIHIERSOIS HAUT LAYON (AGGLOMERATION DU CHOLETAIS)		X
PIOU Serge	MONTREVAULT SUR EVRE	MAUGES COMMUNAUTE (CA MAUGES COMMUNAUTE)	X	
POITOU Rémy	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		X
POT Christophe	CC BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN ANJOU (BAUGEOIS VALLEES)		X
POUDRAY Eric	SOMLOIRE	BOCAGE (AGGLOMERATION DU CHOLETAIS)	X	
RENAUD Jacques	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		X
ROISNE Didier	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	X	
ROUX Jean-Louis	OMBREE D'ANJOU	REGION POUANCEE COMBREE (ANJOU BLEU COMMUNAUTE)	X	
SAVOIRE Michel	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	X	
SIRE Michel	GENNES VAL DE LOIRE	GENNOIS (SAUMUR VAL DE LOIRE)		X
SOTTY Jean	SAINT SIGISMOND	OUEST ANJOU (VALLEES DU HAUT ANJOU)		X
TASTARD Thierry	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	X	
TOURON Eric	DISTRE	SAUMUR LOIRE DVLPT (SAUMUR VAL DE LOIRE)		X
VERCHERE Jean-Marc	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	X	
VERNOT Pierre	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE	X	
VEYER Philippe	ANGERS LOIRE METROPOLE	ANGERS LOIRE METROPOLE		X

Était invitée sans voix délibérative, Mme Marie-Jeanne GUILLERAUT-COLAS, receveur du Siéml, représentée par M. HURUGUEN.

Était présente sans voix délibérative, Mme BRIN, invitée en leur absence par MM. Paul MANCEAU et Marc BIELIN, respectivement délégué titulaire et délégué suppléant désignés par MAUGES COMMUNAUTÉ pour la circonscription électorale de MAUGES COMMUNAUTÉ.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du comité syndical du 10 décembre 2008 instituant la mise en place du Fonds d'intervention pour les économies d'énergies appelée « FIPEE 21 » ;

Vu la délibération du comité syndical du 20 novembre 2015 adoptant la révision du règlement financier relatif au FIPEE 21 ;

Vu les neuf dossiers de demande de subvention déposés au titre du FIPEE 21 par les communes de Beaupréau-en-Mauges, Bécon-les-Granits, Briollay, Les Bois-d'Anjou, Saint-Melaine-sur-Aubance, Soulaines-sur-Aubance et Verrières-en-Anjou pour des rénovations thermiques destinées à leurs bâtiments communaux ou intercommunaux ;

Considérant que la subvention totale à verser aux collectivités demanderesse s'élève à 303 391 € calculée sur la base des critères définis au règlement financier ;

Considérant la sollicitation de la commune de Cheffes de prolonger la durée des conventions initialement signées en 2014 et qui ont déjà fait l'objet d'un avenant de prolongation ;

Considérant qu'à ce jour les travaux sont terminés, que l'ensemble des pièces justificatives ont été transmises au Siéml et qu'il ne reste qu'à procéder aux versements des subventions du Siéml, sous réserves d'avenanter une seconde fois les conventions jusqu'en septembre 2019 ;

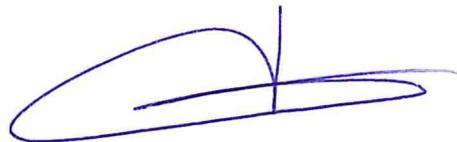
Considérant la sollicitation de la commune d'Allonnes, signataire d'une convention FIPEE en septembre 2017, d'apporter une modification technique au projet, à savoir le remplacement du système de chauffage par pompe à chaleur, par une chaudière bois et ce sans modification du montant de la subvention initiale ;

**Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents,**

- **donne** un avis favorable pour attribuer aux communes concernées, mentionnées à l'annexe 1, une subvention de 303 391 € pour la réalisation de leurs travaux d'économies d'énergies ;
- **autorise** le Président à signer les conventions financières correspondantes (cf. annexe 2) ;
- **prolonge** la durée de validité des conventions de la commune de Cheffes ;
- **acte** la modification technique de la convention de la commune d'Allonnes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président du Syndicat,  
Jean-Luc DAVY



Nombre de délégués en exercice :	54
Nombre de présents :	30
Nombre de votants :	30
Abstention :	0
Avis défavorables :	0
Avis favorables :	30

Numéro dossier	Demandeur	Situation du Projet (commune déléguée)	Type d'opération subventionnée	Site concerné	Surface chauffée	Energie de chauffage avant	Energie de chauffage après	Economies de tCO2 - isolation/équipement par an	économies de tCO2 - système de chauffage	Montant subvention calculé (HT)	Montant opération travaux économie d'énergie (€ HT)	Solution technique mise en oeuvre
2019-9	SOULAINES-SUR-AUBANCE	SOULAINES-SUR-AUBANCE	Rénovation thermique	Salle communale du Tilleul	45 m <sup>2</sup>	Chauffage électrique direct (convecteurs, radiants, ...)	Chauffage électrique direct (convecteurs, radiants, ...)	0,2		6 675 €	26 700 €	A/ Isolation sur les murs : laine de verre de 120 mm d'épaisseur R : 3.70 m <sup>2</sup> K/W B/ Isolation du plafond : laine de verre ISOCONFORT 35 – 260 mm d'épaisseur . R = 6.6 m <sup>2</sup> K/W C/ Isolation du sol : NEANT – carrelage collé sur carrelage existant -Option : isolation en polystyrène de type TMS de 68 mm d'épaisseur : R : 3.15m <sup>2</sup> K/W D/ Menuiserie aluminium à rupture de ponts thermiques Double vitrage 44.2 – 16-44-2 avec lame d'argon : uW : 1.57 à 1.85 m <sup>2</sup> K/W E/ Chauffage électrique au plafond : dalles électriques chauffantes 60 X 60 intégrées dans le faux plafond – régulation par sonde interne
2019-10	LES-BOIS-D-ANJOU	FONTAINE-GUERIN	Rénovation thermique	Groupe scolaire	683 m <sup>2</sup>	Chauffage électrique direct (convecteurs, radiants, ...)	Chauffage électrique direct (convecteurs, radiants, ...)	4,8		19 340 €	187 217 €	Rénovation des Fx-plafond et isolation (R=7), ITI (R=3,7 ou R=3,15), remplacement de certains vitrages (Uw=1,7), mise en place de VMC double-flux, nouveaux convecteurs électrique et remplacement de l'éclairage par du Led.
2019-11	BEAUPREAU-EN-MAUGES	ANDREZE	Rénovation thermique	Maison commune de loisirs	593 m <sup>2</sup>	Chaudière bois plaquette	Chaudière bois plaquette	10,0		40 000 €	222 250 €	ITE, remplacement des menuiseries, création d'un plafond suspendu isolé en rampants, remplacement du ballon ECS, régulation de la sous-station, pilotage de la VMC SF, Leds
2019-12	BEAUPREAU-EN-MAUGES	JALLAIS	Rénovation thermique	Gymnase Chantreau	533 m <sup>2</sup>	Autre	Autre	9,5		38 000 €	194 480 €	ITE des murs, isolation des combles et des rampants, menuiseries et skydomes, VMC simple flux, panneaux rayonnants électriques pour les vestiaires et la salle de repos, Conservation des aérothermes gaz naturel pour la grande salle, remplacement de l'éclairage et optimisation
2019-13	SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE	SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE	Rénovation thermique	Bibliothèque	493 m <sup>2</sup>	Chaudière gaz naturel	Chaudière gaz naturel	6,2		24 800 €	224 200 €	ITI sans la bibliothèque R=3,7, ITE école R=3,85, isolation plafonds R=7,5, changement menuiseries Uw = 1,7, Ventilation simple flux, robinets thermostatiques et éclairage LED
2019-14	BRIOLLAY	BRIOLLAY	Rénovation thermique	Groupe scolaire	1207 m <sup>2</sup>	Chaudière gaz naturel	Chaudière gaz naturel	17,7		70 800 €	571 000 €	Isolation des planchers hauts avec 25cm d'isolant type LdV, mise en œuvre d'une VMC double-Flux, optimisation de l'éclairage, Mise en place de DV Alu Uw=1,6; mise en place de petits ballons ECS électrique au lieu de la chaudière gaz. Le remplacement de la chaudière gaz sera réalisée en 2020 ou 2021 par une chaudière plus performante ou une ENR
2019-15	VERRIERES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	Rénovation thermique	Groupe scolaire	735 m <sup>2</sup>	Chaudière gaz naturel	Chaudière gaz naturel	22,0		88 000 €	460 000 €	Destruction du préfabriqué, ITI avec 14cm de laine de verre; 30cm de LdV en combles et rampants, 14cm de polyuréthane sur la toiture terrasse; menuiseries Alu Uw=1,6; VMC double-Flux, optimisation de l'éclairage. Conservation de la chaudière gaz mais création d'un réseau de chaleur avec le centre de loisirs
2019-16	BECON-LES-GRANITS	BECON-LES-GRANITS	Rénovation thermique	Accueil de jour	260 m <sup>2</sup>	Chaudière fioul	Pompe à chaleur Air/air	9,0	9,2	9 596 €	38 386 €	Isolation toiture R=6,2 ; mise en place d'une ventilation simple flux ; éclairage LED ; PAC Air/Air (COP=3,9)
2019-17	BECON-LES-GRANITS	BECON-LES-GRANITS	Rénovation thermique	Bibliothèque	145 m <sup>2</sup>	Chaudière fioul	Pompe à chaleur Air/air	7,1	6,5	6 180 €	24 722 €	Isolation toiture R=6,2 ; mise en place d'une ventilation simple flux ; éclairage LED ; PAC Air/Air (COP=3,6)
<b>TOTAL</b>										<b>303 391 €</b>		

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Diverses subventions FIPEE 21 (annule et remplace DELCOSY43)

---

**Date de transmission de l'acte :** 09/07/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 09/07/2019

---

**Numéro de l'acte :** DELCOSY43BIS ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 049-254901309-20190625-DELCOSY43BIS-DE

---

**Date de décision :** 25/06/2019

**Acte transmis par :** Françoise VINCENT

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Subventions accordées aux collectivités et établissements publics